



# Fiche de données de sécurité (FDS)

Date d'émission : 13-Déc-2016

Date de révision : 05-Mar-2020

Version 5

## 1. IDENTIFICATION

### Identificateur de produit

Nom du produit **ADAMA X-Act Adjuvant**

### Autres moyens d'identification

FDS # ADAMA-211

Numéro(s) d'enregistrement 28225 (Loi sur les produits antiparasitaires)

### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Adjuvant

### Données du fournisseur de la fiche de sécurité

#### Titulaire

ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.  
300-191 Lombard Avenue  
Winnipeg, Manitoba R3B 0X1  
1-855-264-6262

### Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Pour le feu, le déversement et / ou le contact de fuite INFOTRAC:  
1-800-535-5053 (Amérique du Nord) 1-352-323-3500 (International)  
Pour les urgences médicales et les questions de santé / sécurité, contactez PROPHARMA  
Group: 1-877-250-9291

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est assujéti à certaines exigences en matière d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires (LPA). Ces exigences diffèrent des critères de classification et des informations de danger requises pour les fiches de données de sécurité et pour les étiquettes sur le lieu de travail des produits chimiques homologués non-LPA. Voir la section 15 pour plus d'informations. Ce produit a été classé selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015).

Aspect : Effacer liquide ambré

État physique : Liquide

Odeur : Odeur d'huile

### Classification(s) de danger

|  |              |
|--|--------------|
| Corrosion cutanée/irritation cutanée         | Catégorie 2  |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Catégorie 2A |
| Sensibilisation de la peau                   | Catégorie 1B |

### Pictogramme(s) de danger



### Mot(s) indicateur(s)

**AVERTISSEMENT**

### Mention(s) de danger

H315 - Provoque une irritation cutanée  
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

#### **Conseils de prudence - Prévention**

P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation

#### **Conseils de prudence - Réponse**

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Traitement spécifique (voir sur cette étiquette)

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher

P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

P304+P340 - EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

P301+P330+P331 - EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir

#### **Conseils de prudence - Entreposage**

P405 - Garder sous clef

#### **Conseils de prudence - Élimination**

Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux

#### **Autres dangers**

Ce produit contient du soja allergène

### **3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES SUBSTANCES**

| Nom chimique   | No. CAS      | % en poids  |
|--|--------------|-------------|
| Mélange détergent anionique / non ionique<br>(Tensioactif ester phosphate) | Propriétaire | >99<br>(30) |

Les ingrédients non identifiés de façon précise sont de propriété exclusive ou sans danger. Les valeurs ne sont pas des caractéristiques du produit.

### **4. MESURES DE PREMIERS SOINS**

#### **Description des premiers soins**

##### **Conseils généraux**

Apportez le contenant, l'étiquette ou le nom du produit ainsi que le numéro d'homologation du produit antiparasitaire lorsque vous consultez un médecin.

##### **Contact avec les yeux**

Gardez les paupières écartées et rincez doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirer les lentilles cornéennes, le cas échéant, après les 5 premières minutes, puis continuer à rincer les yeux. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

##### **Contact avec la peau**

Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

##### **Inhalation**

Transporter la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, appelez le 911 ou une ambulance, puis pratiquez la respiration artificielle, de préférence le bouche à bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

##### **Ingestion**

Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Demandez à la personne de siroter un verre d'eau si elle est capable d'avaler. Ne pas faire vomir sauf sur avis d'un centre antipoison ou d'un médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés****Symptômes**

Les symptômes peuvent inclure des picotements, des larmoiements, des rougeurs, des gonflements et une vision floue. Irritation de la peau. Peut causer des rougeurs et des douleurs. Cause une irritation de la peau et des muqueuses. Gravement irritant pour les yeux.

**Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial****Notes au médecin**

Traiter en fonction des symptômes.

**5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE**

**Agents extincteurs appropriés** Eau pulvérisée (brouillard). Mousse. Produit chimique. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

**Moyens d'extinction inappropriés** Ne pas utiliser un jet d'eau solide pour éviter la dispersion et la propagation du feu.

**Dangers spécifiques du produit** En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent être.

**Équipement de protection et précautions pour les pompiers** Un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection complets doivent être portés en cas d'incendie. Déplacer les contenants du lieu de l'incendie s'il est possible de le faire sans risque. Utilisez les procédures de lutte contre l'incendie standard et prendre en considération les risques d'autres matières concernées.

**6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL****Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence****Précautions personnelles**

Gardez le personnel inutile à l'écart. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites. Portez un équipement et des vêtements de protection appropriés pendant le nettoyage. Ne pas toucher aux contenants endommagés ou produits déversés sans porter de vêtements de protection appropriés. S'assurer une ventilation adéquate. Les autorités locales doivent être avisées si des déversements importants ne peuvent pas être contenus. Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8.

**Précautions relatives à l'environnement****Précautions relatives à l'environnement**

Éviter le rejet dans l'environnement. Contacter les autorités locales en cas de déversement dans les égouts / le milieu aquatique. Ne pas contaminer l'eau. Éviter les déversements dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Ne pas contaminer l'eau. Éviter les rejets dans les égouts, l'eau courses ou sur le sol. Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

**Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage****Méthodes de confinement**

Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Empêcher l'écoulement dans les égouts, les ruisseaux ou autres plans d'eau.

**Méthodes de nettoyage**

Grands déversements: Arrêtez le flux de matière, si cela est sans risque. Endiguer le matériau renversé, où cela est possible. Couvrir avec une feuille de plastique pour éviter la propagation absorber dans de la vermiculite, du sable sec ou de la terre et placer dans des récipients. Après la récupération du produit, rincer la zone à l'eau. Petits déversements: Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Nettoyez soigneusement la surface pour enlever la contamination résiduelle.

**7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE****Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention****Conseils sur la manutention sécuritaire**

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des lunettes de protection, un écran facial et des gants lors de la manipulation, du mélange et du chargement. Laver le concentré de la peau ou des yeux immédiatement. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Évitez de travailler dans un brouillard de pulvérisation. Après utilisation, se laver soigneusement les mains et les autres parties de la peau exposées. Conservez le récipient bien fermé, à l'écart des semences, des engrais, des plantes et des produits alimentaires. Éviter la contamination des étangs, des ruisseaux, des rivières et des

autres sources d'eau. Ne pas appliquer par voie aérienne.

### **Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités**

**Conditions d'entreposage** Peut être stocké à n'importe quelle température. Stocker à l'écart des matières incompatibles.

**Matières incompatibles** Agents oxydants forts. Alcalis. Caustique.

## **8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE**

**Directives relatives à l'exposition** Sous sa forme commerciale, ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation particuliers à une région

### **Contrôles techniques appropriés**

**Mesures d'ingénierie** Veuillez-vous référer à l'étiquette du produit. À utiliser seulement avec une ventilation adéquate. Utiliser des enceintes de procédé, une ventilation par aspiration locale ou d'autres contrôles techniques pour maintenir l'exposition des travailleurs aux contaminants en suspension dans l'air en deçà des limites recommandées ou réglementaires.

### **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

**Protection des yeux/du visage** Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

**Protection de la peau et du corps** Porter des gants appropriés résistant aux produits chimiques. Porter des vêtements résistant aux produits chimiques appropriés.

**Protection respiratoire** En cas de ventilation insuffisante ou de risque d'inhalation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire approprié.

**Considérations générales sur l'hygiène** Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Toujours adopter de bonnes mesures d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé le produit et avant de manger, de boire, et / ou de fumer. Nettoyer régulièrement les vêtements de travail et équipement de protection pour éliminer les contaminants.

## **9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

### **Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

|                      |                       |                                       |                   |
|----------------------|-----------------------|---------------------------------------|-------------------|
| <b>État physique</b> | Liquide               | <b>Odeur</b>                          | Odeur huile odeur |
| <b>Aspect</b>        | Effacer liquide ambré | <b>Seuil de perception de l'odeur</b> | Non déterminé     |

| <b><u>Propriété</u></b>                                    | <b><u>Valeurs</u></b>                       | <b><u>Remarques • Méthode</u></b> |
|--|---|-----------------------------------|
| <b>pH</b>  | ≥2,30 (5% en 1:1 H <sub>2</sub> O: IPA)     |                                   |
| <b>Point de fusion / point de congélation</b>              | Non déterminé                               |                                   |
| <b>Point d'ébullition / intervalle d'ébullition</b>        | >100 °C                                     |                                   |
| <b>Point d'éclair</b>                                      | >93,9 °C                                    | coupelle fermée Pensky-Marens     |
| <b>Taux d'évaporation</b>                                  | Estimation plus lente que l'éther éthylique |                                   |
| <b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>                        | Non déterminé                               |                                   |
| <b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>                 |   |                                   |
| <b>Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité</b> | Non déterminé                               |                                   |
| <b>Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité</b> | Non déterminé                               |                                   |
| <b>Pression de vapeur</b>                                  | Non déterminé                               |                                   |
| <b>Densité de vapeur</b>                                   | Estimé plus lourd que l'air                 |                                   |
| <b>Densité relative</b>                                    | 0,94 g/cm <sup>3</sup>                      |                                   |
| <b>Solubilité dans l'eau</b>                               | Non déterminé                               |                                   |
| <b>Solubilité dans d'autres solvants</b>                   | Non déterminé                               |                                   |
| <b>Coefficient de répartition</b>                          | Non déterminé                               |                                   |
| <b>Température d'auto-inflammation</b>                     | Non déterminé                               |                                   |
| <b>Température de décomposition</b>                        | Non déterminé                               |                                   |

|                               |               |
|-------------------------------|---------------|
| <b>Viscosité cinématique</b>  | Non déterminé |
| <b>Viscosité dynamique</b>    | 34 cP @25°C   |
| <b>Propriétés explosives</b>  | Non déterminé |
| <b>Propriétés comburantes</b> | Non déterminé |

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

Pas réactif dans des conditions normales.

### Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

### Risques de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

### Conditions à éviter

Éviter les températures supérieures au point d'éclair. Contact avec les matières incompatibles.

### Matières incompatibles

Agents oxydants forts. Alcalis. Caustique.

### Produits de décomposition dangereux

La décomposition de ce produit peut produire des oxydes de phosphore. Aux températures de décomposition thermique, monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

## 11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

### Informations sur les voies d'exposition probables

**Contact avec les yeux** Provoque des lésions oculaires graves.

**Contact avec la peau** Provoque des brûlures graves de la peau.

**Inhalation** Aucun effet indésirable par inhalation n'est attendu.

**Ingestion** Peut-être nocif en cas d'ingestion.

### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

**Symptômes** S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.

### Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

**Cancérogénicité** Ce produit ne contient aucun agent cancérogène ou potentiellement cancérogène inscrit par l'OSHA, le CIRC ou le NTP.

### Mesures numériques de la toxicité

**DL50 orale aiguë (Rat)** : >5,000 mg/kg

**LD50 cutanée aiguë (Lapin)** : >4,000 mg/kg

**CL50 d'inhalation aiguë (Rat)** : indisponible

**Irritation de l'œil** : Provoque une sévère irritation des yeux

**Irritation cutanée** : Provoque une irritation cutanée

**Sensibilisation cutanée** : Peut provoquer une allergie cutanée

## 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

Aucune donnée d'écotoxicité notée pour les ingrédients.

### Persistance/Dégradabilité

Non déterminé.

**Bioaccumulation**

Il n'existe aucune donnée pour ce produit.

**Mobilité**

Non déterminé

**Autres effets nocifs**

On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

**13. CONSIDÉRATIONS EN MATIÈRE D'ÉLIMINATION****Méthodes de traitement des déchets**

**Élimination des déchets** Suivre les instructions sur l'étiquette du récipient pour l'élimination des déchets générés lors de l'usage selon les prescriptions.  
Éliminer en se conformant à tous les règlements locaux, nationaux/provinciaux et fédéraux.

**Emballages contaminés**

Suivre les recommandations sur l'étiquette et/ou la fiche de données.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.  
Récipients à rincer 3 fois.  
Perforer le récipient pour éviter la réutilisation.  
Consulter les règlements provinciales et locales concernant l'élimination correcte de conteneurs.

**14. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT**

**DOT** Non réglementé

**IATA** Non réglementé

**IMDG** Non réglementé

**TMD** Non réglementé

**15. RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION****Inventaires internationaux**

| Nom chimique                              | TSCA | LIS | LES | EINECS / ELINCS | ENCS | IECSC | ECL | PICCS | AICS |
|---|------|-----|-----|-----------------|------|-------|-----|-------|------|
| Mélange détergent anionique / non ionique | O    | O   | N   | n/d             | N    | Y     | Y   | N     | Y    |

« O » indique que ce produit est conforme aux exigences de l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

« N » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

**Légende :**

**TSCA** - États-Unis & Porto Rico - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

**LIS** - liste intérieure des substances pour le Canada

**LES** - liste extérieure des substances pour le Canada

**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

**ENCS** - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

**IECSC** - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

**ECL** - Liste des substances chimiques existantes de la Corée

**PICCS** - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques

L'étiquette indique des exigences environnementales propres au Canada dans le cas de la manipulation, de l'utilisation et de l'élimination de ce produit antiparasitaire.

**Renseignements concernant la Règlement sur les produits dangereux :**

Ce produit a été classé selon la *Loi sur les produits dangereux* (LPD) modifiée et les critères de danger du *Règlement sur les produits dangereux* (RPD); la fiche de données de sécurité contient toute l'information prescrite par le RPD.

**Renseignements concernant la Loi sur les produits dangereux :**

Les produits antiparasitaires, tels que définis au paragraphe 2 (1) de la *Loi sur les produits antiparasitaires* (LPA), sont exclus de l'application de la *Loi sur les produits dangereux* (c'est-à-dire que les produits antiparasitaires sont exemptés de

l'étiquetage du fournisseur et les exigences de la FDS de la *Loi et du Règlement sur les produits dangereux*). Ce produit a été volontairement classé selon la norme SIMDUT 2015.

**Numéro d'homologation en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires : 28225**

Lire l'étiquette approuvée en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires* avant d'utiliser ou de manipuler ce produit antiparasitaire.


#### Déclaration du produit antiparasitaire

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué et réglementé par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est assujéti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires*. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers exigés pour les fiches de données de sécurité conformes au SGH. Vous trouverez ci-dessous les renseignements sur les dangers exigés sur l'étiquette d'un produit antiparasitaire :

#### Communications sur les dangers de la LPA:

AVERTISSEMENT: IRRITANT DE LA PEAU  
 AVERTISSEMENT, CONTIENT L'ALLERGÈNE SOYA  
 DANGER - IRRITANT POUR LES YEUX  
 SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL  
 GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

#### Différence entre la FDS et l'étiquette de la Loi sur les produits antiparasitaires

| Éléments d'information dangereux               | LPA   | FDS  |
|--|---|--|
| Mention(s) d'avertissement                     | Avertissement / Danger  | Avertissement  |
| Pictogramme(s)                                 | aucun   |  |
| Mention(s) de danger                           |   |  |
| Toxicité aiguë - Cutanée                       | Cause une irritation de la peau et des muqueuses. ÉVITER LE CONTACT AVEC LA PEAU  | H315 - Provoque une irritation cutanée   |
| Toxicité aiguë - Orale                         | n/d   | Peut être nocif en cas d'ingestion.  |
| Toxicité aiguë - Inhalation                    | Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter de travailler dans le brouillard de pulvérisation. | Aucun effet indésirable par inhalation n'est attendu.                                |
| Lésions oculaires graves / irritation oculaire | Gravement irritant pour les yeux. ÉVITER LE CONTACT AVEC LES YEUX.  | H319 - Provoque une sévère irritation des yeux                                       |
| Sensibilisation cutanée                        | Agent sensibilisant potentiel de la peau.   | H317 - Peut provoquer une allergie cutanée   |

**16. AUTRES RENSEIGNEMENTS**

|                    |   |  |   |   |
|--------------------|---|--|---|---|
| <b><u>NFPA</u></b> | <b>Risques pour la santé</b><br>Non déterminé | <b>Inflammabilité</b><br>Non déterminé | <b>Instabilité</b><br>Non déterminé       | <b>Dangers particuliers</b><br>Non déterminé    |
| <b><u>HMIS</u></b> | <b>Risques pour la santé</b><br>Non déterminé | <b>Inflammabilité</b><br>Non déterminé | <b>Dangers physiques</b><br>Non déterminé | <b>Protection individuelle</b><br>Non déterminé |

**Date d'émission :** 13-déc-2016

**Date de révision :** 05-mar-2020

**Note de révision:** Reclassement dangereux et mises à jour des sections 2, 9,11, 13-15

**Avis de non-responsabilité**

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

**Fin de la fiche de données de sécurité**